



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 octobre 2019

Résultats de l'enquête d'octobre 2019 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi se sont légèrement assouplis pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement
- Les marges sur les prêts aux emprunteurs les plus risqués ont augmenté pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement
- La politique monétaire non conventionnelle de la BCE a continué de soutenir les volumes de prêts

Selon l'enquête d'octobre 2019 sur la distribution du crédit bancaire, les [critères d'octroi](#) – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – pour les [prêts aux entreprises](#) et les [prêts au logement accordés aux ménages](#) se sont légèrement assouplis au troisième trimestre 2019 (avec un pourcentage net de - 2 % pour les deux), alors que les banques avaient anticipé une stabilité lors de la précédente campagne d'enquête. Les [critères d'octroi des prêts à la consommation et des autres prêts aux ménages](#) se sont légèrement durcis, mais moins qu'au trimestre précédent. Le léger assouplissement net des critères d'octroi des prêts aux entreprises reflète l'effet de la concurrence (principalement d'autres banques), tandis que les perceptions du risque (liées à une détérioration de la situation économique générale et des perspectives spécifiques à certaines entreprises) ont continué d'exercer des pressions en sens opposé. Pour le quatrième trimestre 2019, les banques prévoient une relative stabilité des critères d'octroi pour toutes les catégories de prêts.

Les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – correspondant aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont durcies au troisième trimestre 2019 pour les nouveaux prêts aux entreprises et prêts au logement, tandis qu'elles sont restées globalement inchangées pour les crédits à la consommation. L'effet de durcissement sur les prêts aux entreprises et

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

les prêts au logement s'explique principalement par un élargissement des marges sur les prêts aux emprunteurs les plus risqués.

La [demande nette de prêts aux entreprises](#) est restée globalement inchangée au troisième trimestre 2019, en dépit de prévisions tablant sur une hausse lors de la campagne précédente. Elle a été soutenue principalement par la faiblesse générale des taux d'intérêt. On a assisté à une nouvelle diminution de la contribution positive de la FBCF. L'activité de fusions et acquisitions a également contribué positivement à la demande. En revanche, les stocks et le recours au fonds de roulement ont contribué négativement à la demande de prêts. La [demande nette de prêts au logement](#) a continué d'augmenter au troisième trimestre 2019, principalement sous l'effet de la faiblesse générale des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des perspectives favorables sur le marché de l'immobilier résidentiel, tandis que la confiance des consommateurs a apporté une contribution plus faible qu'au trimestre précédent. En revanche, le recours à d'autres sources de financement a eu un effet légèrement négatif sur la demande. En ce qui concerne les [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#), la demande nette a augmenté au troisième trimestre 2019. Parmi les facteurs déterminant la demande au niveau de la zone euro, la faiblesse générale des taux d'intérêt et la confiance des consommateurs ont contribué positivement, tandis que les dépenses en biens durables n'ont contribué que légèrement après une période prolongée où elles avaient apporté une forte contribution positive.

Les banques ont fait état d'une nouvelle amélioration en termes nets de leur accès au financement interbancaire au troisième trimestre 2019 pour les titres de créance, et aussi dans une moindre mesure pour les marchés monétaires et la titrisation. Les banques ont indiqué par ailleurs un accès globalement inchangé au financement de détail au troisième trimestre 2019.

Les banques de la zone euro ont continué de faire état d'une incidence positive du programme d'achats d'actifs (APP) de la BCE sur leur situation de liquidité et sur les conditions de financement de marché, et d'une incidence négative sur leur rentabilité, au cours des six derniers mois. Sur les six prochains mois, les banques s'attendent à une incidence favorable de l'APP sur leurs modalités et conditions de crédit et sur leurs volumes de prêts, à l'exception des volumes de prêts aux entreprises pour lesquels elles anticipent une stabilité.

Les banques de la zone euro ont déclaré que le taux négatif de la facilité de dépôt de la BCE continuait de contribuer à une hausse des volumes de prêts et à une baisse des taux débiteurs sur toutes les catégories de prêts.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'octobre 2019 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions observées au troisième trimestre 2019 et les changements attendus au quatrième trimestre 2019. La campagne d'octobre 2019 a été réalisée entre le 13 et le 30 septembre 2019. Au total, 144 banques ont été interrogées dans le cadre de cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#)

au : + 49 69 1344 7162.

Notes :

- Le rapport correspondant à cette campagne d'enquête est disponible à l'adresse https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html. Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page internet.
- Les séries relatives à la zone euro et les séries nationales sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691151>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html.
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler–Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France